

Chaudières fioul/gaz

# GT 330



## Notice d'installation et d'entretien

# Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes.

L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE**  
**EG - VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING**  
**EC - DECLARATION OF CONFORMITY**  
**EG - KONFORMITÄT SERKLÄRUNG**

Fabricant/Manufacturer/Hersteller/Fabrikant : DE DIETRICH THERMIQUE  
Adresse/Adress/Adress : 57 rue de la gare  
Ville, pays Stad, Land/City, Country/Land, Ort : F-67580 MERTZWILLER

- déclare ici que les produit(s) suivant(s) : GT 330  
- verklaart hiermede dat de toestel(len) : 4, 5, 6, 7, 8, 9 éléments  
- this is to declare that the following product(s)  
- erklärt hiermit das die Produk(te)

produit (s) par : DE DIETRICH THERMIQUE  
: 57, rue de la Gare  
: F-67580 MERTZWILLER

répond/répondent aux directives CEE suivantes:  
voldoet/voldoen aan de bepalingen van de onderstaande EEG-richtlijnen:  
is/are in conformity with the following EEC-directives:  
den Bestimmungen der nachfolgenden EG-Richtlinien entspricht/entsprechen:

CEE-Directive:	92/42/CEE	normes appliquées, toegepaste normen:
EEG-Richtlijn:	92/42/EEG	tested and examined to the following norms:
EEC-Directive:	92/42/EEC	verwendete Normen:
EG-Richtlinie:	92/42/EWG	EN 303.2(1999), EN 304(1993)
	90/396/CEE	EN 303.3 (1999)
	90/396/EEG	
	90/396/EEC	
	90/396/EWG	
	73/23/CEE	DIN EN 50165(2001) EN 50165 (1997+A1:2001)
	73/23/EEG	DIN EN 60335-1(2003), EN 60335-1(2002)
	73/23/EEC	
	73/23/EWG	
	89/336/CEE	EN 55014-1(2000+A1:2001)
	89/336/EEG	EN 55014-2(1997+A1:2001)
	89/336/EEC	EN 61000-3-2(2000),
	89/336/EWG	EN 61000-3-3(1995+A1:2001)
		EN55022 classe B (1998+A1 :2000)
	97/23/CEE	(art.3 section 3)
	97/23/EEG	(art. 3, lid 3)
	97/23/EEC	(article 3, sub 3)
	97/23/EWG	(Art. 3, Absatz 3)

  
0085

Mertzwiler, 15 décembre 2008  
  
Jean-Claude GIRARDIN  
Directeur des opérations industrielles  
Recherche et développement

C000232-A

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Consignes de sécurité</b>	<b>5</b>
1.1	Consignes générales de sécurité	5
1.1.1	Risque d'incendie	5
1.1.2	Risque d'intoxication	5
1.1.3	Risque de brûlure	5
1.1.4	Risque d'endommagement	6
1.2	Recommandations	6
1.3	Responsabilités	6
1.3.1	Responsabilité du fabricant	6
1.3.2	Responsabilité de l'installateur	6
<b>2</b>	<b>A propos de cette notice</b>	<b>7</b>
2.1	Symboles utilisés dans la notice	7
2.2	Abréviations	7
2.3	Homologations	7
2.3.1	Certifications	7
2.3.2	Directive 97/23/CE	7
<b>3</b>	<b>Description technique</b>	<b>8</b>
3.1	Description générale	8
3.2	Composition de la gamme	8
3.2.1	GT 330 S3 : Chaudière avec tableau de commande de base	8
3.2.2	GT 330 B3 : Chaudière avec tableau de commande de base électronique	8
3.2.3	GT 330 DIEMATIC-m3 : Chaudière avec tableau de commande électronique DIEMATIC-m3	9
3.2.4	GT 330 K3 : Chaudière avec tableau de commande K3	9
3.3	Caractéristiques techniques	10
3.3.1	Chaudières pour les pays suivants : France, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal	10
3.3.2	Chaudières pour la Suisse	11
3.3.3	Chaudières pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, République tchèque, Slovaquie	12
3.3.4	Chaudières pour les pays suivants : Algérie, Bulgarie, Chine, Finlande, Grèce, Irlande, Jordanie, Liban, Maroc, Norvège, Roumanie, Russie, Syrie, Tunisie, Turquie	13
<b>4</b>	<b>Installation</b>	<b>14</b>
4.1	Réglementations pour l'installation	14
4.1.1	De manière générale	14
4.1.2	En particulier pour la France	14
4.1.3	En particulier pour l'Allemagne	15
4.2	Colisage	15
4.3	Choix de l'emplacement	16
4.3.1	Dimensions principales	16
4.3.2	Implantation de la chaudière	17
4.3.3	Aération	18
4.4	Exemple d'installation	19
4.5	Raccordements hydrauliques	20
4.5.1	Rinçage de l'installation	20
4.5.2	Désembouage	20
4.5.3	Raccordement hydraulique du circuit chauffage	20
4.5.4	Soupape de sécurité	21
4.5.5	Raccordement du circuit eau sanitaire	21
4.6	Raccordement à la cheminée	22
4.6.1	Détermination du conduit de fumées	22
4.6.2	Raccordement au conduit de fumées	22
4.7	Raccordement fioul ou gaz	23
4.8	Raccordements électriques	23
4.9	Remplissage de l'installation	23

<b>5</b>	<b>Mise en service</b> .....	<b>24</b>
<b>6</b>	<b>Arrêt de la chaudière</b> .....	<b>24</b>
6.1	Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière .....	24
6.2	Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel .....	24
<b>7</b>	<b>Contrôle et entretien</b> .....	<b>25</b>
7.1	Maintenance de l'installation .....	25
7.1.1	Niveau d'eau .....	25
7.1.2	Vidange .....	25
7.2	Plaquette signalétique .....	25
7.3	Maintenance de la chaudière .....	26
7.3.1	Ramonage du circuit de fumées .....	26
7.3.2	Entretien du foyer .....	26
7.3.3	Positionnement des accélérateurs de convection .....	27
7.3.4	Nettoyage de la boîte à fumée .....	28
7.3.5	Ramonage chimique .....	28
7.5	Entretien du brûleur .....	29
<b>8</b>	<b>Pièces de rechange - GT 330</b> .....	<b>30</b>
<b>9</b>	<b>Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique</b> .....	<b>37</b>

# 1 Consignes de sécurité

- ⚠ Danger**  
Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- ⚠** Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.
- ⚠** Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil. Protéger l'installation contre tout réenclenchement involontaire.
- ⚠** Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.
- ⚠** Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).
- ⚠** Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.
- ⚠** Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.
- ⚠** Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre ( $\perp$ ).
- ⚠** Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.
- ⚠** Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.
- ⚠** Une utilisation non conforme ou encore des modifications non autorisées apportées à l'installation ou à l'appareil lui-même excluent tout droit de recours.

## 1.1 Consignes générales de sécurité

### 1.1.1 Risque d'incendie

- ⚠** Ne pas stocker des produits de matière inflammable à proximité de l'appareil.

### 1.1.2 Risque d'intoxication

- ⚠** Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.
- ⚠** En cas d'émanations de fumées
1. Eteindre l'appareil
  2. Ouvrir les fenêtres
  3. Evacuer les lieux
  4. Contacter le professionnel qualifié

### 1.1.3 Risque de brûlure

- ⚠** Selon les réglages de l'appareil :
- La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C
  - La température des radiateurs peut atteindre 95 °C
- La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C

### 1.1.4 Risque d'endommagement

 **Ne pas stocker des composés chlorés ou fluorés à proximité de l'appareil.**

 **Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

## 1.2 Recommandations

 **Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.**

 **Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.**

 **Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).**

 **Les travaux sur les équipements électriques doivent être exécutés uniquement par un professionnel qualifié conformément aux prescriptions en vigueur.**

 **Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de gaz utilisé.**

 **Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N) et terre ( $\frac{1}{\text{---}}$ ).**

 **Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.**

 **Nous déclinons toute responsabilité concernant les dommages et perturbations qui résultent du non-respect de ces instructions.**

## 1.3 Responsabilités

### 1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage **CE** et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation de l'appareil
- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil

### 1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur
- Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires
- Expliquer l'installation à l'utilisateur
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur

## 2 A propos de cette notice

### 2.1 Symboles utilisés dans la notice

 **Attention danger**  
**Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.**

 **Information particulière**  
 Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.

 **Renvoi**  
 Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

### 2.2 Abréviations

- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire.
- ▶ **PPs** : Polypropylène difficilement inflammable.
- ▶ **3CE** : Conduit collectif pour chaudière étanche
- Hi** : Pouvoir calorifique inférieur PCI
- Hs** : Pouvoir calorifique supérieur PCS

### 2.3 Homologations

#### 2.3.1 Certifications

##### ■ De manière générale

**N° d'identification CE : 1312 BR 46 17 (Base) :**  
 France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suisse.

**N° d'identification CE : 1312 BR 47 83 (Export) :**  
 Algérie, Bulgarie, Chine, Finlande, Grèce, Irlande, Jordanie, Liban, Maroc, Norvège, Roumanie, Russie, Syrie, Tunisie, Turquie.

##### ■ En particulier pour la Suisse :

**N° d'agrément OFEFP : 293010**  
**N° d'agrément AEAI : 8088**

#### 2.3.2 Directive 97/23/CE

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.

La conformité des chaudières aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 90/396/CEE, 92/42/CEE, 2006/95/CE et 2004/108/CE.

## 3 Description technique

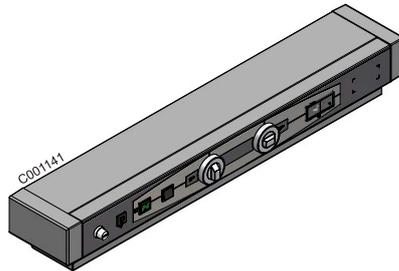
### 3.1 Description générale

Les chaudières des gammes GT 330 sont des chaudières pressurisées à eau chaude à raccorder à un conduit d'évacuation des fumées et à équiper d'un brûleur indépendant automatique utilisant le fioul domestique ou le gaz. Les chaudières GT 330 ont les caractéristiques suivantes :

- Corps de chauffe en fonte.
- Tableau de commande **S3, B3, K3** ou **DIEMATIC-m3**.
- Possibilité de production d'eau chaude sanitaire par préparateur indépendant installé séparément.

### 3.2 Composition de la gamme

#### 3.2.1 GT 330 S3 : Chaudière avec tableau de commande de base



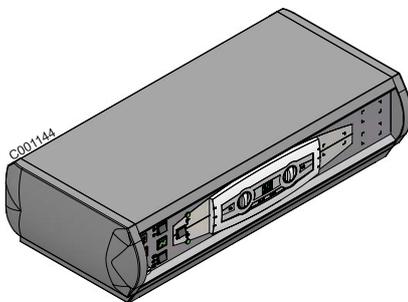
##### Tableau standard à poser

Tableau comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière, sans régulation.

Le tableau standard permet le raccordement de la chaudière à l'armoire de commande de la chaufferie.

Cette armoire peut être équipée de régulations.

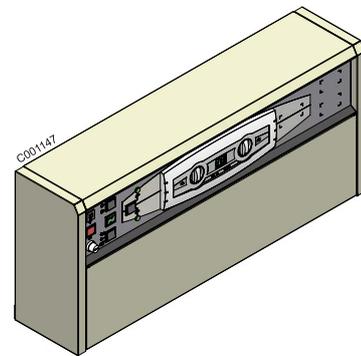
#### 3.2.2 GT 330 B3 : Chaudière avec tableau de commande de base électronique.



##### Tableau à poser

Tableau de commande électronique haut de gamme à affichage digital, comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière.

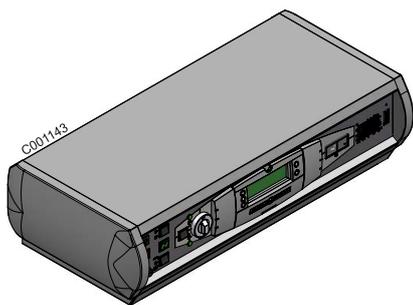
Le tableau de commande permet le fonctionnement d'une chaudière équipée d'un brûleur à 1 allure ou à 2 allures. Ce tableau permet la priorité à l'ECS.



##### Tableau latéral

Une version du tableau de commande B3 à fixation latérale est également disponible.

### 3.2.3 GT 330 DIEMATIC-m3 : Chaudière avec tableau de commande électronique DIEMATIC-m3



#### Tableau à poser

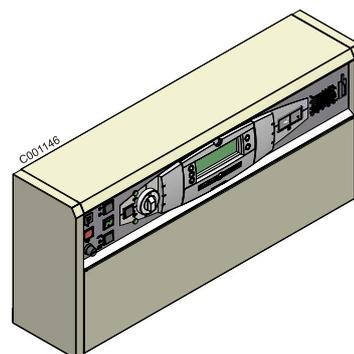
Tableau de commande électronique haut de gamme à affichage digital, comportant les organes de réglage, de contrôle et de sécurité permettant le fonctionnement autonome de la chaudière.

Le tableau DIEMATIC-m3 intègre d'origine une régulation en fonction de la température extérieure.

Le tableau de commande permet le fonctionnement d'une chaudière équipée d'un brûleur 1 allure, 2 allures ou modulant.

Le tableau DIEMATIC-m3 permet également d'utiliser la chaudière en tant que chaudière pilote pour les installations de 2 à 10 chaudières en cascade.

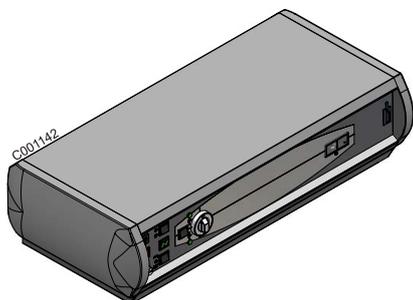
Les autres chaudières (1 à 9) sont obligatoirement équipées d'un tableau de commande "K3".



#### Tableau latéral

Une version du tableau de commande DIEMATIC-m3 à fixation latérale est également disponible.

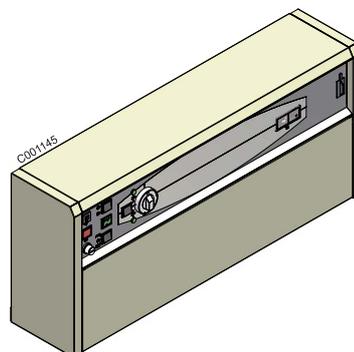
### 3.2.4 GT 330 K3 : Chaudière avec tableau de commande K3



#### Tableau à poser

Le tableau de commande K3 s'installe uniquement en association avec une chaudière équipée d'un tableau de commande DIEMATIC-m3 dans le cadre d'une installation en cascade (Possibilité de raccorder de 2 à 10 chaudières en cascade).

Le tableau de commande permet le fonctionnement d'une chaudière équipée d'un brûleur 1 allure, 2 allures ou modulant.



#### Tableau latéral

Une version du tableau de commande K3 à fixation latérale est également disponible.

### 3.3 Caractéristiques techniques

#### 3.3.1 Chaudières pour les pays suivants : France, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal

**Conditions d'utilisation :**

Température maximale de service : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C

**Conditions d'essai :**
CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

Chaudière		GT 334	GT 335	GT 336	GT 337	GT 338	GT 339	
Puissance utile	<b>kW</b>	55-90	90-115	115-150	150-185	185-230	230-280	
Puissance enfourmée	<b>kW</b>	60-99	97-126	124-164	162-202	200-251	248-304	
Contenance en eau	<b>l</b>	96	116	136	156	176	196	
Nombre d'éléments		4	5	6	7	8	9	
Pertes à l'arrêt - 50 °C (A)	<b>%</b>	0.150	0.135	0.125	0.115	0.100	0.085	
Nombre d'accélérateurs de convection		6	10	10	10	12	12	
Pertes de charge côté eau	$\Delta T = 10K$ (B)	<b>mbar</b> (C)	11	18	31	46	68	105
	$\Delta T = 15K$ (B)	<b>mbar</b> (C)	4.6	7.4	14.2	19.5	30.1	46
	$\Delta T = 20K$ (B)	<b>mbar</b> (C)	2.6	4.2	8	11	17	26
Température des fumées (B)	<b>°C</b>	< 200	< 190	< 190	< 190	< 190	< 190	
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 (B) (D)	<b>mbar</b> (C)	0.2	0.4	0.7	1.2	1.8	2.2	
Débit massique des fumées (B)	Fioul	<b>kg/h</b>	151	192	252	309	383	465
	Gaz naturel	<b>kg/h</b>	159	211	277	340	422	512
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	<b>mm</b>	377	377	377	377	377	377
	Longueur	<b>mm</b>	571	731	891	1051	1211	1371
	Volume	<b>m<sup>3</sup></b>	0.096	0.122	0.148	0.174	0.200	0.226
Consommation d'entretien*	$\Delta T = 30K$	<b>%</b>	0.150	0.135	0.125	0.115	0.100	0.085
Poids (à vide)	<b>kg</b>	612	736	846	981	1103	1230	

 **Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse : 0 à la buse.**

\***Consommation d'entretien :** Emission calorifique totale durant l'arrêt brûleur en % de la puissance nominale enfourmée pour un écart entre température moyenne chaudière et température ambiante de 30 K.

- (A) Perte à l'arrêt suivant norme NFD 30002 en % de la puissance enfourmée.
- (B) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).
- (C) 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa.
- (D) En aucun cas, la dépression à la buse ne doit dépasser 0.2 mbar.

### 3.3.2 Chaudières pour la Suisse

**Conditions d'utilisation :**

Température maximale de service : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C

**Conditions d'essai :**
CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

Chaudière			GT 334	GT 335	GT 336	GT 337	GT 338	GT 339
Puissance utile		<b>kW</b>	51-70	66-103	95-135	117-184	151-234	162-278
Puissance enfournée		<b>kW</b>	55-76	71-112	102-147	126-200	162-255	173-303
Contenance en eau		<b>l</b>	96	116	136	156	176	196
Nombre d'éléments			4	5	6	7	8	9
Pertes à l'arrêt - 50 °C (A)		<b>%</b>	0.150	0.135	0.125	0.115	0.100	0.085
Nombre d'accélérateurs de convection			6	10	10	10	12	12
Pertes de charge côté eau	Δ T = 10K (B)	<b>mbar (C)</b>	10	17	29	44	68	105
	Δ T = 15K (B)	<b>mbar (C)</b>	5	7	13	20	30	46
	Δ T = 20K (B)	<b>mbar (C)</b>	3	4	7	11	17	26
Température des fumées (C)		<b>°C</b>	< 180	< 180	< 180	< 180	< 180	< 180
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 (B) (D)		<b>mbar (C)</b>	0.2	0.4	0.7	1.2	1.8	2.2
Débit massique des fumées (B) DIN 4705 Teil 1	Fioul	<b>kg/h</b>	116	171	225	306	390	463
	Gaz naturel	<b>kg/h</b>	122	180	236	321	409	486
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	<b>mm</b>	377	377	377	377	377	377
	Longueur	<b>mm</b>	571	731	891	1051	1211	1371
	Volume	<b>m<sup>3</sup></b>	0.096	0.122	0.148	0.174	0.200	0.226
Consommation d'entretien*	Δ T = 30K	<b>%</b>	0.150	0.135	0.125	0.115	0.100	0.085
Poids (à vide)		<b>kg</b>	612	736	846	981	1103	1230

 **Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse : 0 à la buse.**

- (A) Consommation d'entretien à LVR 92 (Température de chaudière : 70 °C)
- (B) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).
- (C) 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa.
- (D) En aucun cas, la dépression à la buse ne doit dépasser 0.2 mbar.

### 3.3.3 Chaudières pour les pays suivants : Allemagne, Autriche, République tchèque, Slovaquie

**Conditions d'utilisation :**

Température maximale de service : 100 °C

Pression de service maximale : 6 bar

Thermostat réglable de 30 à 90 °C

Thermostat de sécurité : 110 °C

**Conditions d'essai :**
CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %

Température ambiante : 20 °C

Chaudière		GT 334	GT 335	GT 336	GT 337	GT 338	GT 339	
Puissance utile	<b>kW</b>	55-80	80-110	110-140	140-175	175-210	210-250	
Puissance enfourmée	<b>kW</b>	60-87	86-120	119-153	151-190	188-228	226-271	
Contenance en eau	<b>l</b>	96	116	136	156	176	196	
Nombre d'éléments		4	5	6	7	8	9	
Nombre d'accélérateurs de convection		6	10	10	10	12	12	
Consommation d'entretien (A)	$\Delta T = 30K$	%	0.150	0.135	0.125	0.115	0.100	0.085
Pertes de charge côté eau	$\Delta T = 10K (C)$	<b>mbar (B)</b>	8.7	16.5	27	41.2	56.9	84
	$\Delta T = 20K (C)$	<b>mbar (B)</b>	2.1	3.8	7	9.6	14.2	20.8
Température des fumées (C)		°C	< 180	< 180	< 180	< 180	< 180	< 180
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 (C) (D)		<b>Pa (B)</b>	20	35	60	110	150	200
Débit massique des fumées (C) DIN 4705 Teil 1	Fioul	<b>kg/s</b>	0.037	0.051	0.065	0.081	0.097	0.115
	Gaz naturel	<b>kg/s</b>	0.039	0.054	0.068	0.085	0.102	0.121
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	<b>mm</b>	377	377	377	377	377	377
	Longueur	<b>mm</b>	571	731	891	1051	1211	1371
	Volume	<b>m<sup>3</sup></b>	0.096	0.122	0.148	0.174	0.200	0.226
Poids (à vide)		<b>kg</b>	612	736	846	981	1103	1230

 **Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse : 0 à la buse.**

- (A) Consommation d'entretien à LVR 92 (Température de chaudière : 70 °C)
- (B) 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa.
- (C) A allure nominale (puissance haute de la chaudière).
- (D) En aucun cas, la dépression à la buse ne doit dépasser 0.2 mbar.

### 3.3.4 Chaudières pour les pays suivants : Algérie, Bulgarie, Chine, Finlande, Grèce, Irlande, Jordanie, Liban, Maroc, Norvège, Roumanie, Russie, Syrie, Tunisie, Turquie

**Conditions d'utilisation :**

Température maximale de service : 100 °C  
 Pression de service maximale : 6 bar  
 Thermostat réglable de 30 à 90 °C  
 Thermostat de sécurité : 110 °C

**Conditions d'essai :**

CO<sub>2</sub> Fioul = 13 %  
 CO<sub>2</sub> Gaz naturel = 9.5 %  
 Température ambiante : 20 °C

Chaudière			GT 334	GT 335	GT 336	GT 337	GT 338	GT 339
Puissance utile		kW	70-105	105-140	140-180	180-230	230-280	280-330
Puissance enfournée		kW	76-117	115-156	153-199	197-253	252-309	305-361
Contenance en eau		l	96	116	136	156	176	196
Nombre d'éléments			4	5	6	7	8	9
Pertes à l'arrêt - 50 °C (A)		%	0.17	0.14	0.13	0.11	0.10	0.09
Nombre d'accélérateurs de convection			6	10	10	6	6	6
Pertes de charge côté eau	Δ T = 15K	mbar (B)	6.2	10.9	20.4	30	44.5	63.8
Température des fumées (C)		°C	210	210	210	210	210	210
Pression au foyer pour dépression à la buse = 0 (C) (D)		mbar (B)	0.3	0.6	1.1	1.6	2.2	2.5
Débit massique des fumées (C)	Fioul	kg/h	178	238	306	391	475	560
	Gaz naturel	kg/h	187	250	321	410	499	588
Volume circuit de fumées (Carneaux + Foyer)		m <sup>3</sup>	0.163	0.206	0.249	0.292	0.335	0.378
Chambre de combustion	Diamètre inscrit	mm	377	377	377	377	377	377
	Longueur	mm	571	731	891	1051	1211	1371
	Volume	m <sup>3</sup>	0.096	0.122	0.148	0.174	0.200	0.226
Poids (à vide)		kg	612	736	846	981	1103	1230

 **Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse : 0 à la buse.**

- (A) Perte à l'arrêt suivant norme en vigueur
- (B) 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa
- (C) A allure nominale (puissance haute de la chaudière)
- (D) En aucun cas, la dépression à la buse ne doit dépasser 0.2 mbar.

# 4 Installation

## 4.1 Réglementations pour l'installation

### 4.1.1 De manière générale

 L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

### 4.1.2 En particulier pour la France :

Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable situé en amont. L'installation ne doit pas être en relation directe avec le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement sanitaire départemental).

Lorsque ces installations sont munies d'un système de remplissage raccordé au réseau d'eau potable, elles comportent un disconnecteur CB (disconnecteur à zones de pression différentes non contrôlables) répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011.

#### ■ Bâtiments d'habitation

##### Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Norme DTU P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

#### ■ Etablissements recevant du public

##### Conditions réglementaires d'installation :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

##### a. Prescriptions générales

Pour tous les appareils :

- Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

Ensuite, suivant l'usage :

- Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

##### b. Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

#### ■ Certificat de conformité (Concerne uniquement les chaudières GT 330 équipées d'un brûleur à gaz)

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modifié du 05/02/1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- De modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve.
- De modèle 4 (CC4) après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

### 4.1.3 En particulier pour l'Allemagne

---

Respecter les normes, règles et directives suivantes lors de l'installation et de la mise en service des chaudières :

- DIN 4705 : calcul des dimensions des cheminées.
- DIN EN 12828 (édition de juin 2003) : systèmes de chauffage dans les bâtiments. Planification d'installation de chauffage à eau chaude (jusqu'à une température maximale de service de 105 °C et une puissance maximale de 1 MW).
- DIN 4753 : installations de chauffage d'eau potable et industrielle.
- DIN 1988 : règles techniques relatives aux installations d'eau potable (TRW).
- DVGW-TRGI : règles techniques relatives aux installations au gaz, y compris les compléments.
- Fiche de travail DVGW G 260/I : règles techniques relatives à la nature du gaz.

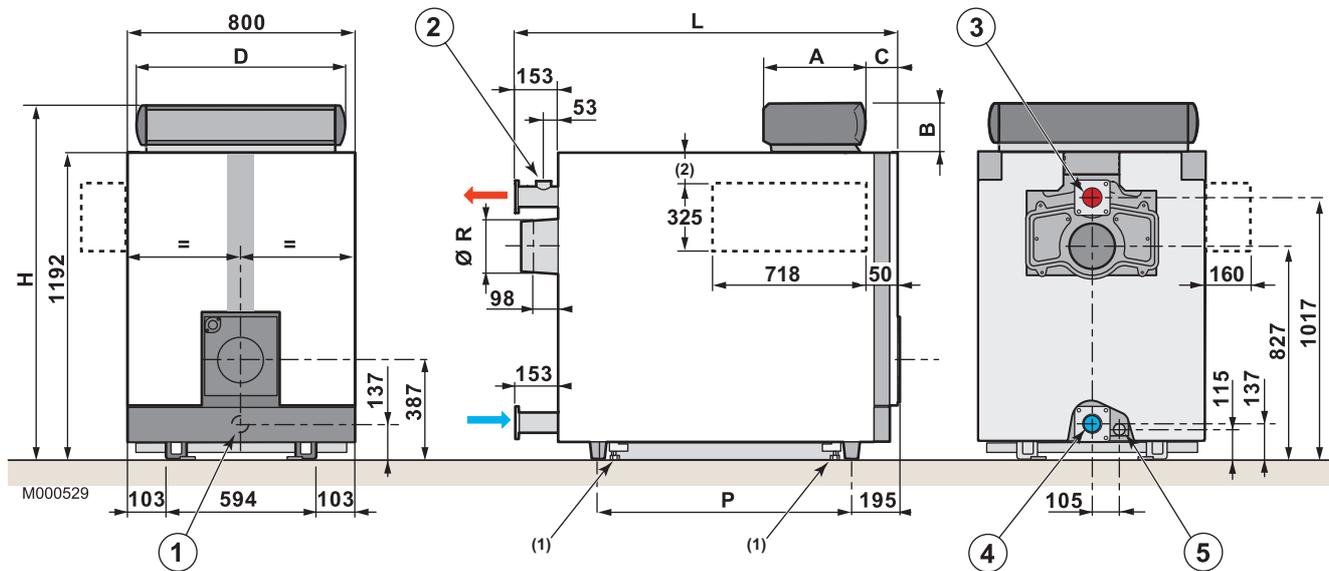
## 4.2 Colisage

---

 Voir notice de montage.

### 4.3 Choix de l'emplacement

#### 4.3.1 Dimensions principales



- ① Orifice de chasse Ø Rp 2 1/2 (bouchonné)
- ② Manchon Rp 1 1/2 pour groupe de sécurité
- ③ Départ chauffage (Bride + Contre bride avec collerette à souder) orifice Ø 2" 1/2 (Option : Ø 2")
- ④ Retour chauffage (Bride + Contre bride avec collerette à souder) orifice Ø 2" 1/2 (Option : Ø 2")
- ⑤ Vidange Rp 1 1/2 (bouchonné)

- Rp Taraudage
- (1) Pieds réglables : Cote de base 0 mm, Réglage possible : 0 à 40 mm
- (2) Montage du tableau latéral possible à droite ou à gauche de la chaudière. Positionnement précis en hauteur défini par l'installateur lors du montage.

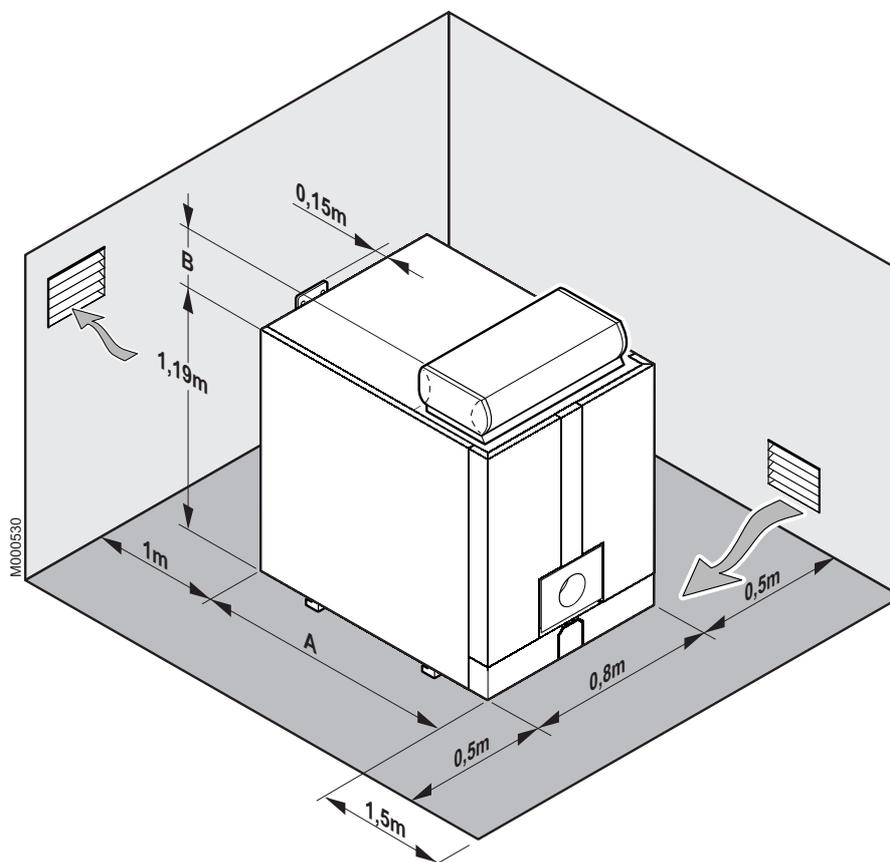
Chaudière	GT...	GT 334	GT 335	GT 336	GT 337	GT 338	GT 339
Tableau standard	A	130	130	130	130	130	130
	B	105	105	105	105	105	105
	C	165	165	165	165	165	165
	D	738	738	738	738	738	738
	H	1297	1297	1297	1297	1297	1297
Tableau K3 + DIEMATIC-m3 + B3	A	355	355	355	355	355	355
	B	195	195	195	195	195	195
	C	145	145	145	145	145	145
	D	755	755	755	755	755	755
	H	1387	1387	1387	1387	1387	1387
L (mm)		991	1151	1311	1471	1631	1791
P (mm)		490	650	810	970	1130	1290
R (mm)		180	180	180	200	200	200

### 4.3.2 Implantation de la chaudière

Pour son montage et grâce à son châssis, la chaudière GT 330 ne nécessite aucun socle spécial. Sa constitution en foyer fermé ne demande aucune caractéristique réfractaire du sol. Il faut et il suffit que le sol soit apte à supporter le poids de la chaudière en ordre de marche.

Si l'emplacement de la chaudière n'a pas été prévu de façon précise, il convient de réserver autour de la chaudière un espace libre compatible avec la surveillance et l'entretien de la chaudière.

Les cotes (en mm) correspondent aux dimensions minimales conseillées pour assurer une bonne accessibilité autour de la chaudière.



Chaudière		GT 334	GT 335	GT 336	GT 337	GT 338	GT 339	
Cote A		mm	840	1000	1160	1320	1480	1640
B	Tableau standard	mm	105	105	105	105	105	105
	Tableau K3 B3 DIEMATIC-m3	mm	195	195	195	195	195	195

**⚠ Attention à l'encombrement du brûleur quand la porte est ouverte. Pour une installation de plusieurs chaudières en cascade, ces dimensions sont à adapter.**

### 4.3.3 Aération

Pour permettre l'arrivée de l'air de combustion, prévoir dans la chaufferie une aération suffisante dont la section et l'emplacement doivent répondre aux réglementations en vigueur.

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

 **Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs.**

Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

**En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.**

#### France

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21/03/1968 modifié par les arrêtés de 26/02/1974 et 03/03/1976.

#### ■ Générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (installations inférieures à 70 kW)

- ▶ L'amenée d'air frais doit :
  - Aboutir à la partie basse du local,
  - Etre de section libre minimale calculée sur la base de 0.03 dm<sup>2</sup> par kilowatt de puissance installée et au moins égale à 2.5 dm<sup>2</sup>.
- ▶ L'évacuation de l'air doit :
  - Etre placée en partie haute du local,
  - Monter au-dessus de la toiture (sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage),
  - Etre de section libre (correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air et au moins égale à 2.5 dm<sup>2</sup>).

#### ■ Générateur installé dans un bâtiment à usage individuel

- ▶ Une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils. Sa section doit être d'au moins 0.5 dm<sup>2</sup>.
- ▶ En partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.

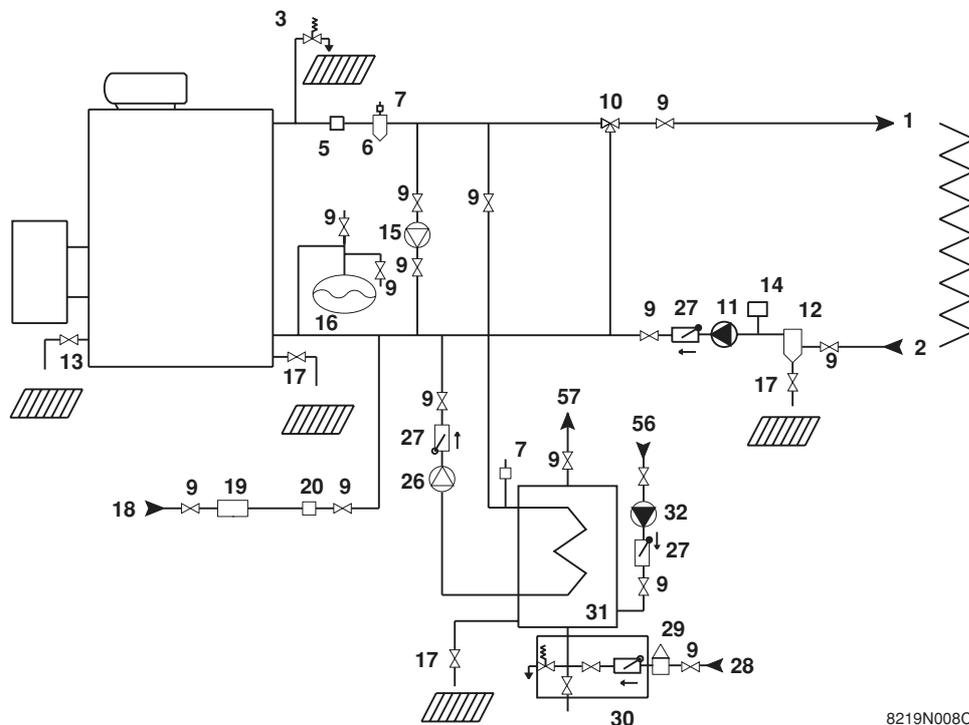
#### ■ Etablissements recevant du public

- ▶ Etablissement neuf : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations supérieures à 20 kW et inférieures ou égales à 70 kW).
- ▶ Etablissement existant : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations inférieures à 70 kW).

## 4.4 Exemple d'installation

L'exemple d'installation ci-dessous ne peut recouvrir l'ensemble des cas d'utilisation pouvant être rencontrés. Il a simplement pour but d'attirer l'attention sur les règles de base à respecter.

### Chaudière GT 330 avec production d'eau chaude sanitaire par préparateur indépendant



8219N008C

- |    |  |    |  |
|----|--|----|--|
| 1  | Départ chauffage   | 17 | Robinet de vidange   |
| 2  | Retour chauffage   | 18 | Remplissage du circuit chauffage (avec disconnecteur suivant la réglementation en vigueur) |
| 3  | Soupape de sécurité 3 bar + Manomètre  | 19 | Traitement de l'eau  |
| 5  | Contrôleurs de débits  | 20 | Compteur d'eau   |
| 6  | Séparateur d'air   | 26 | Pompe de charge sanitaire  |
| 7  | Purgeur automatique  | 27 | Clapet anti-retour   |
| 9  | Vanne de sectionnement   | 28 | Entrée eau froide sanitaire  |
| 10 | Vanne mélangeuse 3 voies   | 29 | Réducteur de pression (si pression réseau > 5.5 bar)                                       |
| 11 | Pompe chauffage  | 30 | Groupe de sécurité taré à 7 bar avec dégorgeoir à voyant                                   |
| 12 | Pot de décantation des boues (recommandé en particulier sur installation ancienne) | 31 | Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire   |
| 13 | Vanne de chasse  | 32 | Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)                                       |
| 14 | Pressostat de sécurité de manque d'eau   | 56 | Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire  |
| 15 | Pompe de recyclage   | 57 | Sortie eau chaude sanitaire  |
| 16 | Vase d'expansion   |    |  |

## 4.5 Raccordements hydrauliques

### 4.5.1 Rinçage de l'installation

#### ■ Mise en place de la chaudière sur installations neuves (installations de moins de 6 mois)

- ▶ Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage).
- ▶ Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté.

#### ■ Mise en place de la chaudière sur installations existantes

- ▶ Procéder au désembouage de l'installation.
- ▶  Voir : Désembouage.
- ▶ Rincer l'installation.
- ▶ Nettoyer l'installation avec un nettoyant universel pour éliminer les débris de l'installation (cuivre, filasse, flux de brasage).
- ▶ Rincer correctement l'installation jusqu'à ce que l'eau soit claire et exempte de toute impureté.

### 4.5.2 Désembouage

Un orifice taraudé Rp 2" 1/2 pourvu d'un bouchon est prévu en partie basse avant de la chaudière. Le montage sur cet orifice d'une vanne 1/4 de tour (non livrée) permet d'évacuer les boues.

L'évacuation des boues entraîne l'élimination de quantités d'eau importantes, qu'il faudra restituer au réseau après l'intervention.

Après cette opération, procéder au remplissage de l'installation.



Voir : Remplissage de l'installation.



Aucun remplacement de chaudière sur un réseau ancien ne doit être effectué sans un rinçage soigné de l'installation. Prévoir la mise en place d'un pot de décantation des boues sur le retour et à proximité immédiate de la chaudière.

### 4.5.3 Raccordement hydraulique du circuit chauffage

#### ■ Débit d'eau dans la chaudière

Le débit d'eau dans la chaudière, brûleur en marche, doit correspondre aux formules suivantes :

- Débit d'eau nominal  $Q_n = 0.86 P_n / 20$
- Débit minimal  $Q_{\text{mini}} = 0.86 P_n / 45$  (ce débit correspond également au débit minimal de recyclage dans la chaudière)
- Débit d'eau maximal  $Q_{\text{max}} = 0.86 P_n / 5$

$Q_n$  = débit en  $m^3/h$

$P_n$  = Puissance nominale (puissance haute de la chaudière) en kW.

#### ■ Fonctionnement en cascade

Après l'arrêt du brûleur :

- Temporisation nécessaire avant l'ordre de fermeture d'une vanne d'isolement : 3 min.
- Commande de l'arrêt de la pompe de recyclage (placée entre la chaudière et les vannes d'isolement) par le contact de fin de course de la vanne d'isolement.

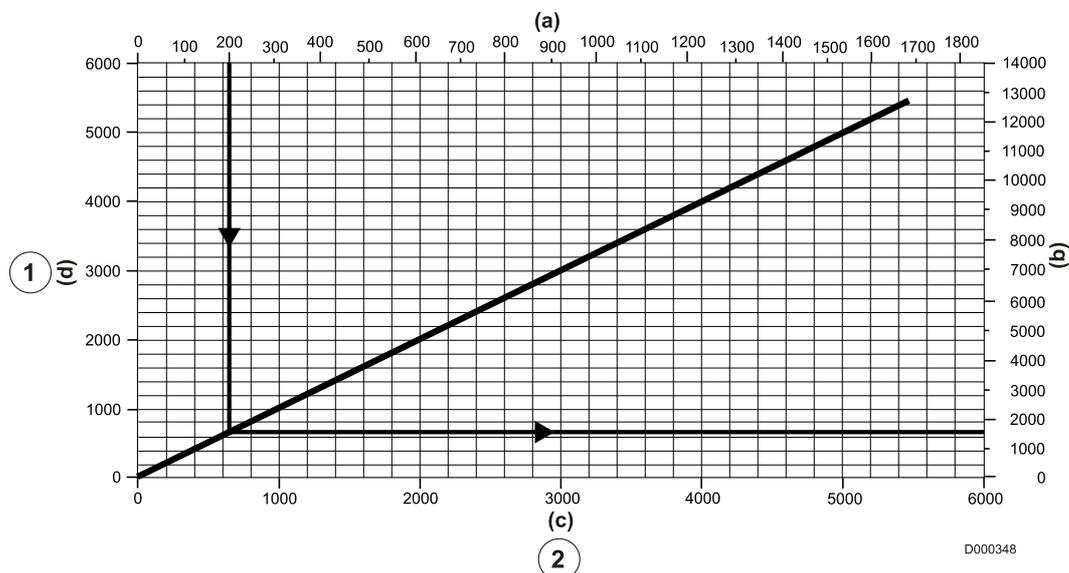
#### ■ Fonctionnement avec brûleur 2 allures

- La température d'eau dans la chaudière est maintenue à 50 °C ou plus ; La première allure doit être réglée au minimum à 30 % de l'allure nominale.
- Fonctionnement en basse température modulée (température de départ minimale : 30 °C) ; La première allure doit être réglée au minimum à 50 % de l'allure nominale.

#### 4.5.4 Soupape de sécurité

La soupape de sécurité doit être raccordée au départ de la chaudière, sans qu'aucune vanne ni clapet ne soit interposé entre elle et la chaudière.

##### ■ Débit minimal de la soupape de sécurité en fonction de la puissance utile maximale de la chaudière



D000348

- ① Débit soupape  
 ② Puissance utile chaudière  
 Unité (a) = kW  
 (b) = lb/h  
 (c) = MBtu/h  
 (d) = kg/h

##### Exemple de lecture du diagramme

La puissance utile maximale de la chaudière est de 200 kW.

Le débit minimal de la soupape de sécurité doit être de 700 kg/h.

#### 4.5.5 Raccordement du circuit eau sanitaire

 Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

## 4.6 Raccordement à la cheminée

---

Les performances élevées des chaudières modernes, leur utilisation dans des conditions particulières liées à l'évolution des technologies (par ex. : fonctionnement en basse température modulée) conduisent à l'obtention de très basses températures de fumées (<160°C) :

Pour cette raison :

- Pour éviter les risques de détérioration de la cheminée, utiliser des conduits conçus pour permettre l'écoulement des condensats qui peuvent résulter de ces modes de fonctionnement.
- Installer un té de purge en pied de cheminée.

La mise en place d'un modérateur de tirage est également recommandée.

- En dernier recours (cheminée ancienne, extérieure, mal isolée), les accélérateurs de convection des 4 carneaux supérieurs peuvent être enlevés partiellement, avec pour conséquence une augmentation de la température de fumées.

### 4.6.1 Détermination du conduit de fumées

---

**France** : Pour la définition de la cheminée en section et en hauteur, se référer aux réglementations en vigueur.

Les chaudières GT 330 étant des chaudières à foyer pressurisé étanche, la pression à la buse ne doit pas dépasser 0 mbar sauf précautions particulières d'étanchéité en cas de raccordement à un récupérateur/condenseur statique par exemple.

 **Il est impératif, pour le bon fonctionnement de la chaudière, de respecter le tirage à la buse (= 0).**

### 4.6.2 Raccordement au conduit de fumées

---

Le raccord devra être démontable et présenter des pertes de charges minimales, c'est-à-dire être le plus court possible et sans changement brusque de section.

Son diamètre doit toujours être au moins égal à celui de la buse de la chaudière, à savoir :

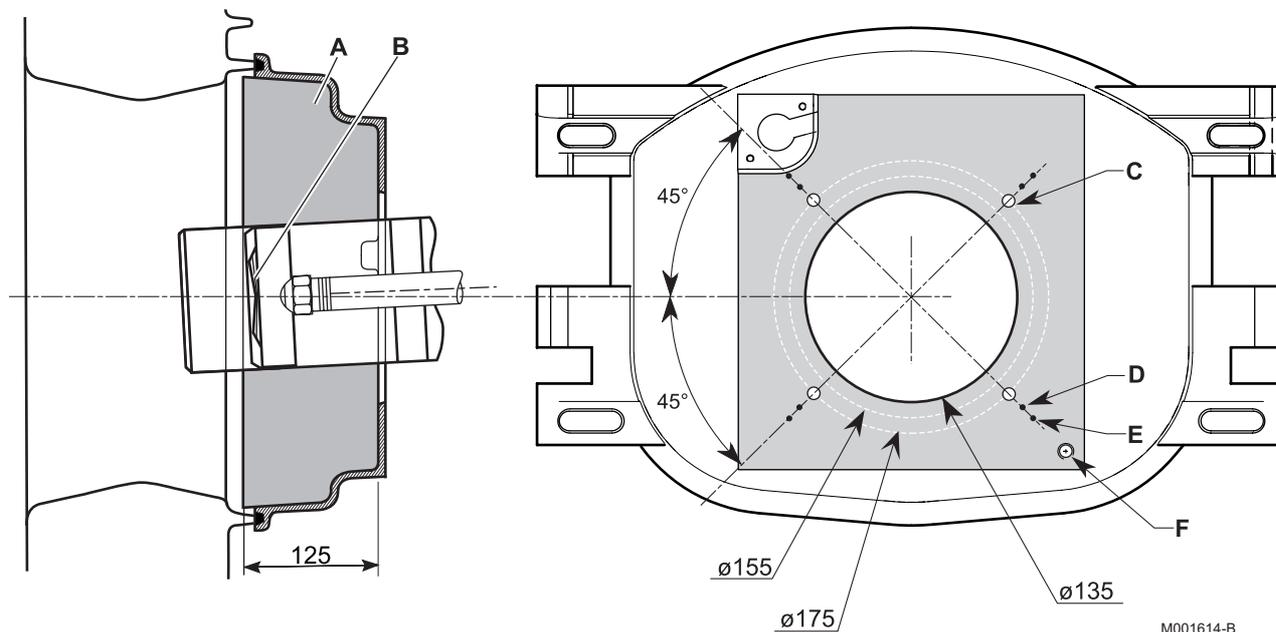
- Ø 180 mm : pour les 4 à 6 éléments
- Ø 200 mm : pour les 7 à 9 éléments

Prévoir sur le conduit de fumée une prise de mesure (trou Ø 10 mm) pour le réglage du brûleur (contrôle de combustion).

## 4.7 Raccordement fioul ou gaz

 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

 **Le turbulateur de la tête de brûleur doit se trouver au ras de l'isolation de la porte foyer.**



- A Isolation porte foyer
- B Turbulateur
- C 4 pointages sur  $\varnothing$  170

- D 4 pointages sur  $\varnothing$  200
- E 4 pointages sur  $\varnothing$  220
- F Prise de mesure de pression

## 4.8 Raccordements électriques

 Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière.

## 4.9 Remplissage de l'installation

Le remplissage doit s'effectuer à débit faible à un point bas en chaufferie afin de favoriser la purge de la totalité de l'air contenu dans la chaudière par le(s) point(s) haut(s) de l'installation.

Pour le remplissage, toutes les pompes (dont la (les) pompe(s) de recyclage) doivent être à l'arrêt.

 **Ne pas faire d'appoint d'eau froide par le retour alors que la chaudière est chaude.**

 **TRES IMPORTANT : première mise en service après vidange partielle ou totale de l'installation :**  
**si toutes les purges d'air ne se font pas naturellement vers un vase d'expansion à l'air libre, l'installation doit comporter, en plus des purgeurs automatiques pouvant assurer à eux seuls l'élimination des gaz de l'installation en fonctionnement, des purgeurs manuels permettant de purger tous les points hauts de l'installation et de vérifier avant l'allumage du brûleur que l'installation remplie d'eau est bien purgée de l'air qu'elle contenait.**

## 5 Mise en service

---



Voir :

- Notice du tableau de commande
- Notice du brûleur
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire

## 6 Arrêt de la chaudière

---

- ▶ Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur **O**.



Voir : Notice du tableau de commande.

- ▶ Couper l'alimentation en gaz de la chaudière (le cas échéant).

### ■ Tableau de commande DIEMATIC-m3



**Le tableau doit toujours être sous tension :**

- pour bénéficier de la fonction antigommage de la pompe de chauffage,
- pour assurer le fonctionnement Titan Active System® lorsqu'une anode titane protège le ballon ECS.

Utiliser le mode :

- été pour la coupure du chauffage.
- antigel pour la coupure de la chaudière en cas d'absence.

### 6.1 Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé de la chaudière

---

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer toutes les portes et trappes de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- Nous recommandons également d'enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et de fermer la buse avec un tampon.

### 6.2 Précautions à prendre en cas d'arrêt du chauffage entraînant des risques de gel

---

Nous conseillons d'utiliser un antigel bien dosé pour éviter la congélation de l'eau de chauffage.

A défaut, vidanger entièrement l'installation.

# 7 Contrôle et entretien

## 7.1 Maintenance de l'installation

### 7.1.1 Niveau d'eau

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation et le compléter s'il y a lieu en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière lorsqu'elle est chaude.

L'utilisation d'un remplissage automatique est vivement déconseillée.

Cette opération ne doit être effectuée que quelques fois par saison de chauffe avec de très faibles apports d'eau; au-delà, chercher la fuite et y remédier.

### 7.1.2 Vidange

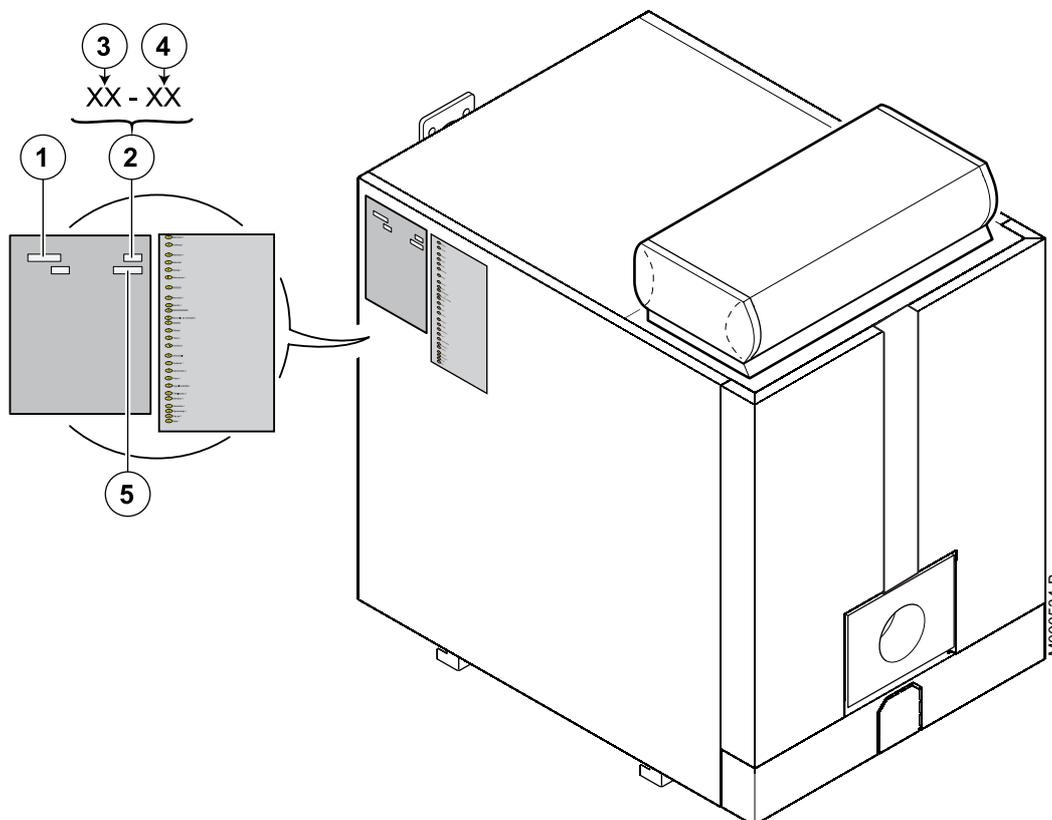
**⚠ Il est déconseillé de vidanger une installation, sauf en cas de nécessité absolue.**

Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

## 7.2 Plaquette signalétique

La plaquette signalétique, à apposer lors de l'installation de la chaudière, permet son identification exacte et indique ses principales caractéristiques.

- ① Type de chaudière
- ② Date de fabrication
- ③ Année de fabrication
- ④ Semaine de fabrication
- ⑤ N° de série de l'appareil



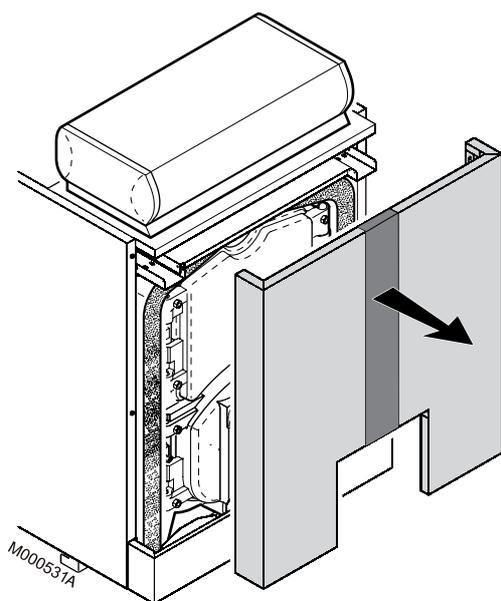
## 7.3 Maintenance de la chaudière

**!** Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et, comme la cheminée, **au moins une fois par an**, voire davantage selon la réglementation en vigueur et le contrat d'assurance souscrit.

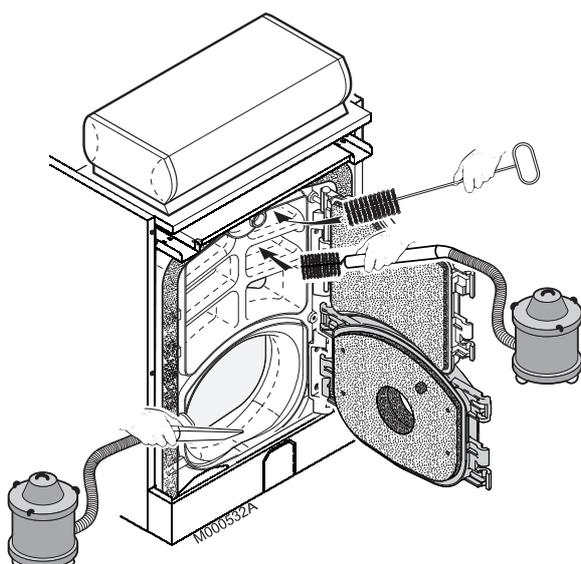
**!** Les opérations décrites ci-après doivent toujours être effectuées chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

### 7.3.1 Ramonage du circuit de fumées



- Décrocher la façade avant.
- Ouvrir la porte de ramonage (porte supérieure) en dévissant les 4 écrous de fermeture (clé de 17).
- Enlever les accélérateurs de convection.
- Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet.
- Brosser également les accélérateurs de convection et la face avant.
- Utiliser si possible un aspirateur.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte.

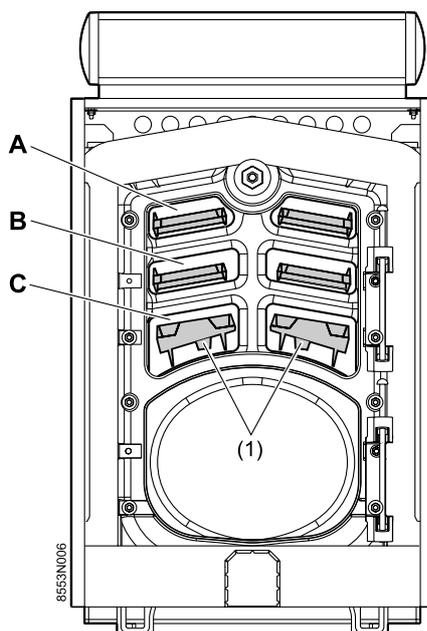
### 7.3.2 Entretien du foyer



- Ouvrir la porte foyer en dévissant les 4 écrous de fermeture.
- Brosser l'intérieur du foyer.
- Aspirer à l'aide d'un aspirateur les suies accumulées dans le foyer.
- Refermer la porte et remonter la façade avant.

### 7.3.3 Positionnement des accélérateurs de convection

- !** Les deux premiers accélérateurs de convection des 2 carneaux inférieurs sont munis de butées permettant de les positionner à l'emplacement prévu.



(1) Butée

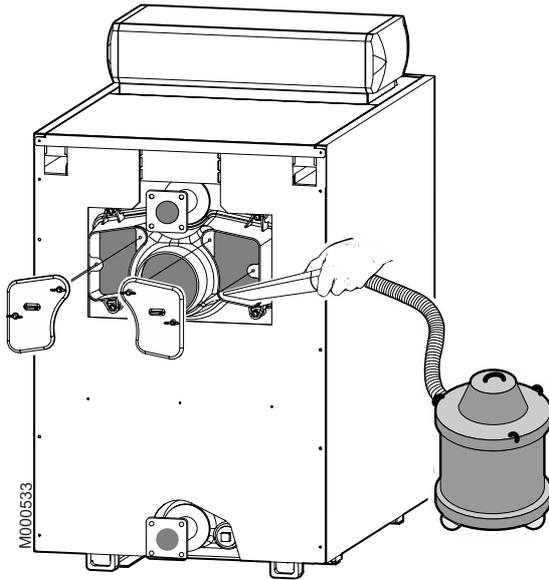
- Chaudières pour les pays suivants : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, Slovénie, République tchèque, Suisse

Accélérateurs de convection		Carneaux	GT 334	GT 335	GT 336	GT 337	GT 338	GT 339
Supérieurs	Longueur : 410 mm	A + B	-	8	8	4	-	-
	Longueur : 570 mm	A + B	4	-	-	4	8	8
Inférieurs	Longueur : 412 mm	C	2	2	2	2	4	2
	Longueur : 572 mm	C	-	-	-	-	-	2

- Chaudières pour les pays suivants : Algérie, Bulgarie, Chine, Finlande, Grèce, Irlande, Jordanie, Liban, Maroc, Norvège, Roumanie, Russie, Syrie, Tunisie, Turquie

Accélérateurs de convection		Carneaux	GT 334	GT 335	GT 336	GT 337	GT 338	GT 339
Supérieurs	Longueur : 410 mm	A + B	-	8	8	-	-	-
	Longueur : 570 mm	A + B	4	-	-	4	4	4
Inférieurs	Longueur : 412 mm	C	2	2	2	2	2	2

### 7.3.4 Nettoyage de la boîte à fumée



- Retirer le tampon de ramonage gauche et droit de la boîte à fumée (2 vis papillon) et sortir la suie qui a pu s'accumuler à l'aide d'un aspirateur.
- Remonter les tampons de ramonage.

### 7.3.5 Ramonage chimique

#### ■ Principe général

Le ramonage des chaudières est traditionnellement réalisé mécaniquement. Il existe actuellement des méthodes de ramonage chimique qui facilitent ces travaux d'entretien.

Un réactif chimique est appliqué sur les surfaces d'échange de la chaudière.

Après application, la réaction est complétée par une mise à feu du brûleur. Les dépôts initiaux sont neutralisés et pyrolysés. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration.

#### ■ Les produits

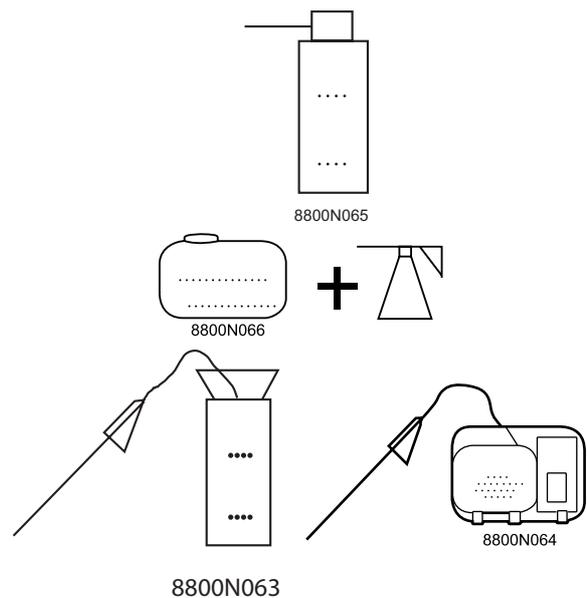
Le produit doit être adapté aux chaudières à corps en fonte. Différents fabricants proposent des produits sous forme de concentré liquide ou d'aérosol.

Les aérosols sont conditionnés en bombe de 0.5 à 1 l permettant le traitement d'une chaudière domestique. Se référer aux instructions fournies avec le produit.

Les produits liquides sont disponibles en bidons de 1 à 50 l. Ces liquides concentrés sont dilués avant application avec un pulvérisateur.

Les pulvérisateurs existent sous diverses formes adaptées à l'usage prévu :

- Pulvérisateur de faible capacité (2 ou 3 l) avec réservoir incorporé pour petites chaudières et fréquence modérée. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur de 5 l avec réservoir séparé, lance et tube de liaison. Les lances permettent une application aisée en fond de foyer. Mise en pression manuelle du réservoir.
- Pulvérisateur assisté par moteur de mise en pression avec réservoir, lance et tube de liaison. Ces pulvérisateurs sont utilisés pour des usages intensifs.



## ■ Mode opératoire

Le mode opératoire repris correspond aux cas standards d'utilisation. Se reporter aux instructions du fabricant pour les conseils spécifiques au produit employé.

## ■ Application

- En fonction du produit, la chaudière doit être froide ou en température. Se référer aux instructions fournies avec le produit.
- Application directe sur les surfaces d'échange avec les bombes aérosols.
- Les concentrés sont dilués dans des proportions de 1/5 à 1/20 (en fonction du produit et de l'état de la chaudière).
- L'application au pulvérisateur s'effectue en partie supérieure de la chaudière et sur les parois du foyer. Les surfaces sont mouillées mais non lavées. Il n'est pas nécessaire de pénétrer avec le pulvérisateur entre les surfaces d'échange.
- Un volume d'un litre de solution diluée est généralement utilisé pour 1 m<sup>2</sup> de surface d'échange (chaudière domestique), soit de 0.05 à 0.2 l de concentré.

## ■ Mise à feu

La mise à feu du brûleur est effectuée après un temps de pénétration du produit de 2 à 5 min. Se référer aux instructions fournies avec le produit.

## ■ Nettoyage

- Enlever les accélérateurs de convection.
- Un brossage léger permet d'enlever les résidus pulvérulents subsistant après combustion. Les résidus pulvérulents restants sont faciles à extraire par le brossage ou par aspiration. Pour certains produits, une courte application après nettoyage permet d'obtenir un effet préventif limitant les dépôts sur les surfaces d'échange.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.
- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Remonter la façade avant.

## 7.4 Nettoyage de l'habillage

---

Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge. Rincer à l'eau claire et sécher avec une peau de chamois ou un chiffon doux.

## 7.5 Entretien du brûleur

---

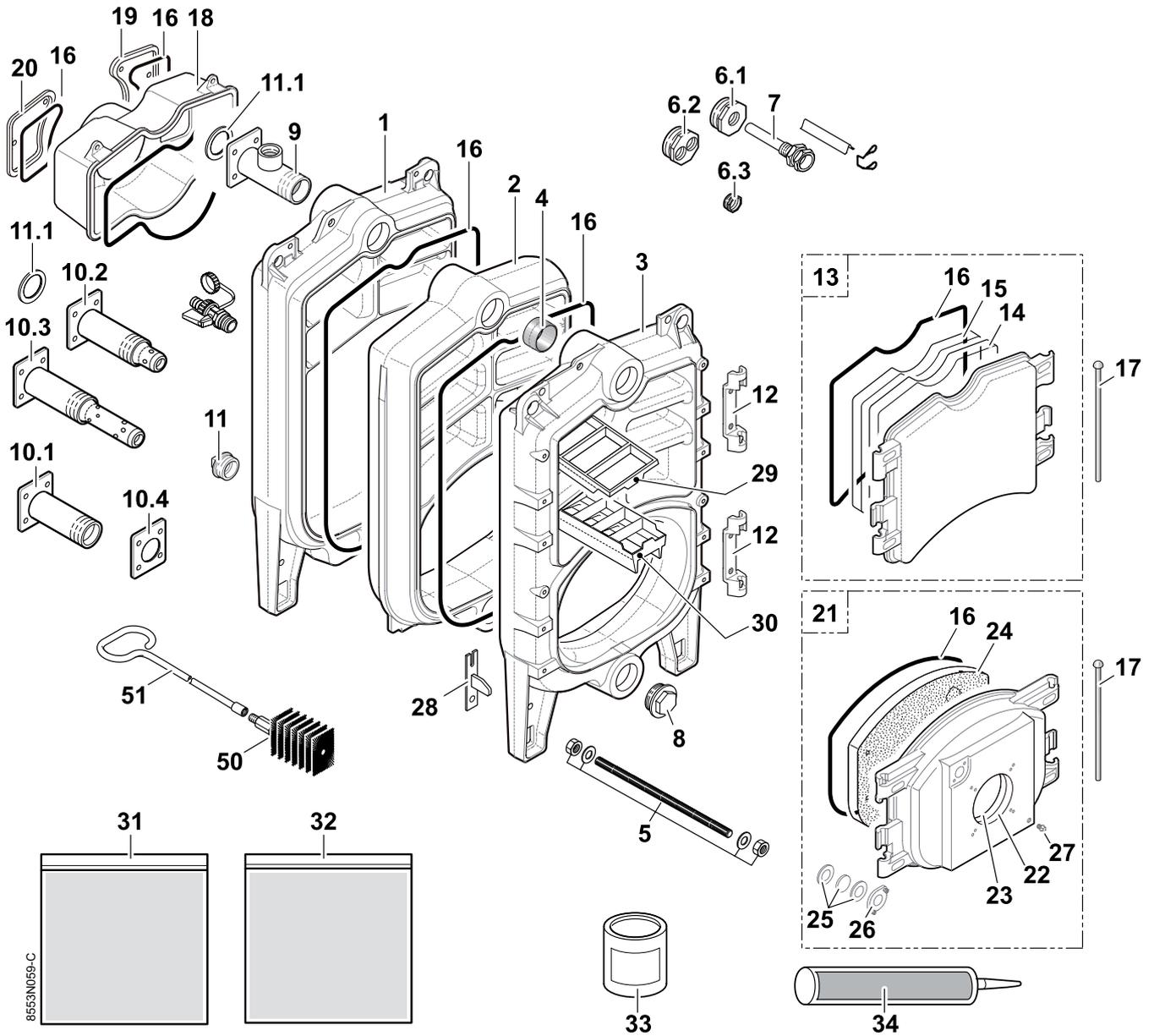
 Se reporter à la notice livrée avec le brûleur.

# 8 Pièces de rechange - GT 330



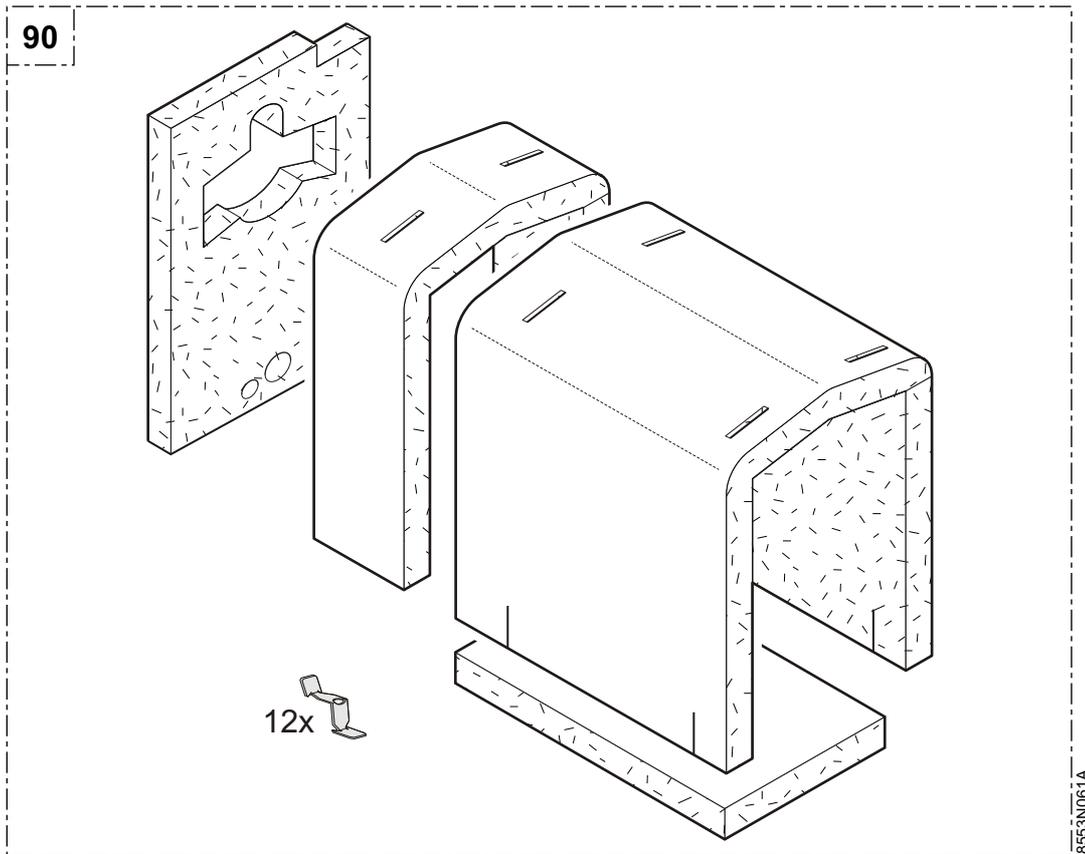
Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.

## Corps de chaudière

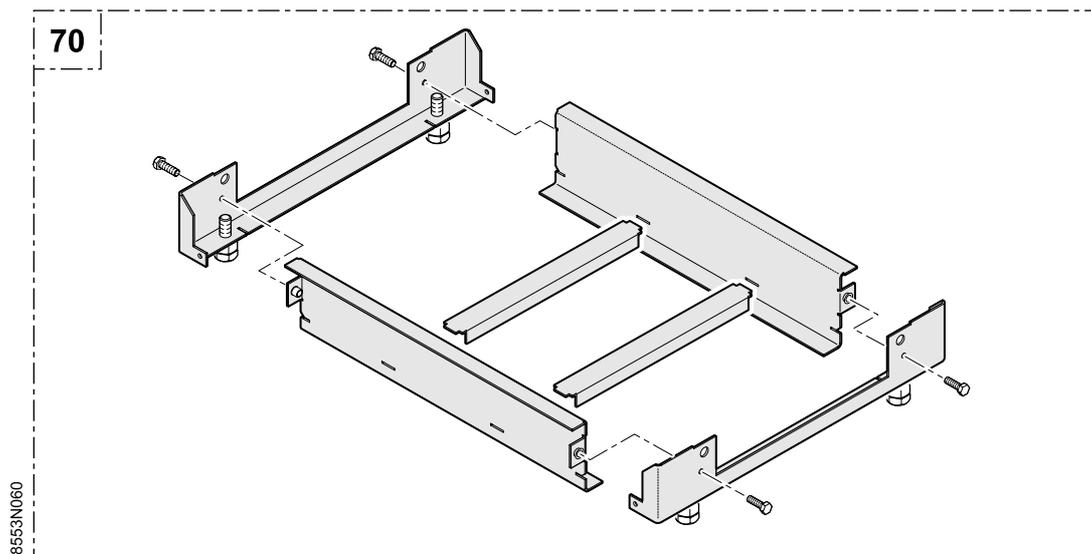


8553N059-C

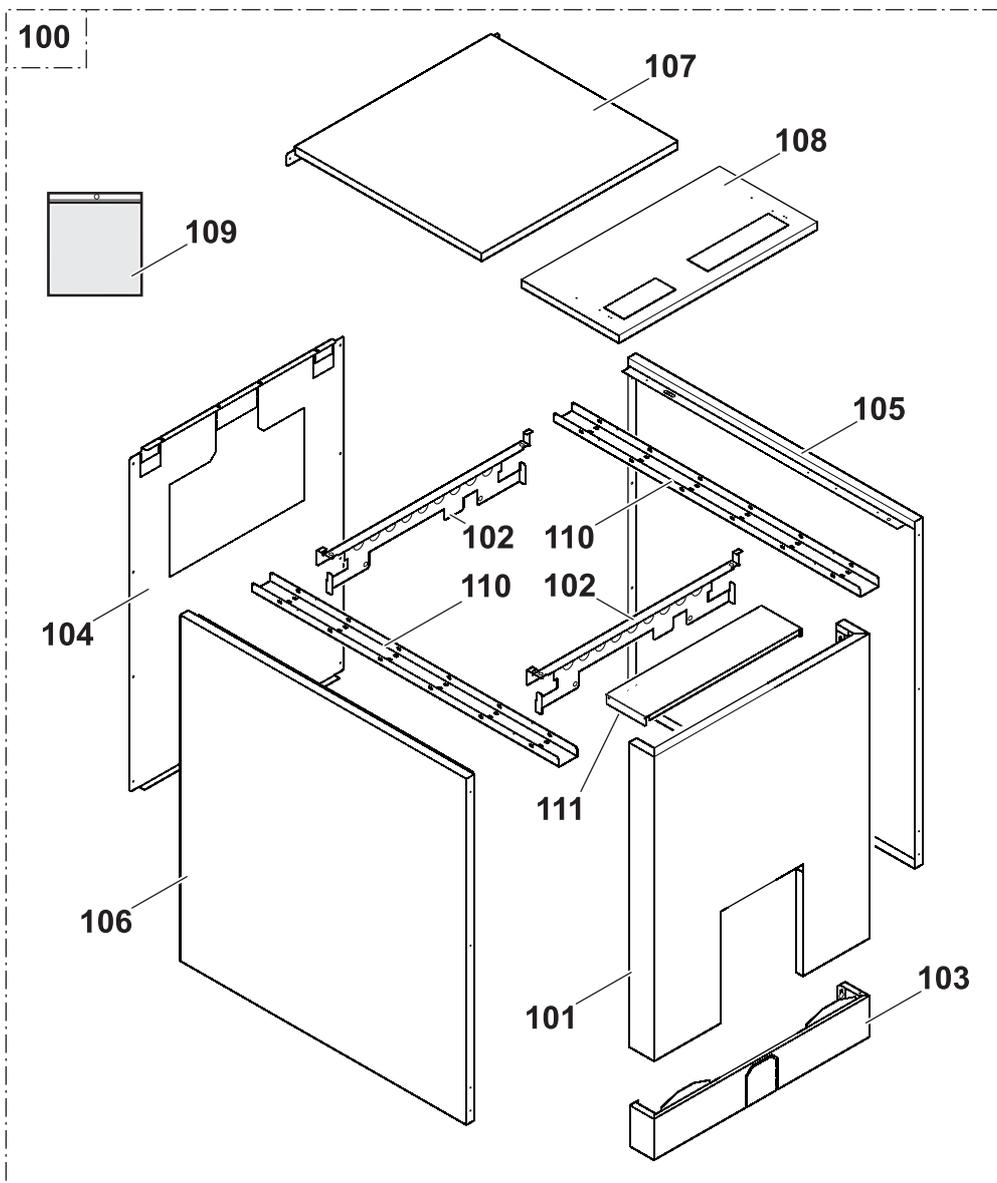
## Isolation



## Châssis



### Habillage

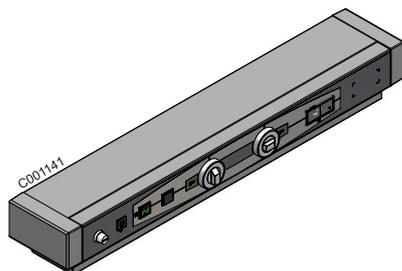


M000535A

## Tableaux de commande

 Consulter la liste des pièces de rechange de la notice du tableau.

### Tableau de commande S3 - Colis MD4



### Tableau de commande K3

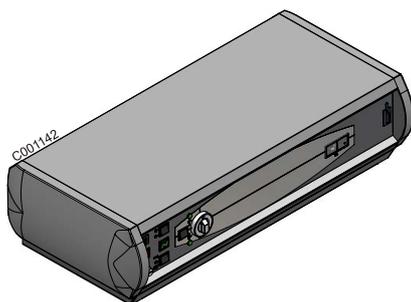


Tableau à poser - Colis MD2

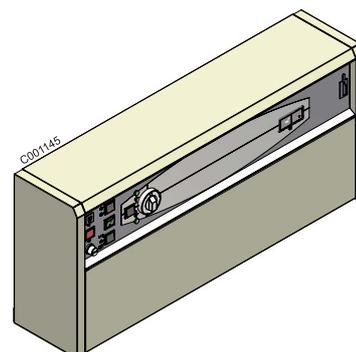


Tableau latéral - Colis MD139

### Tableau de commande DIEMATIC-m3

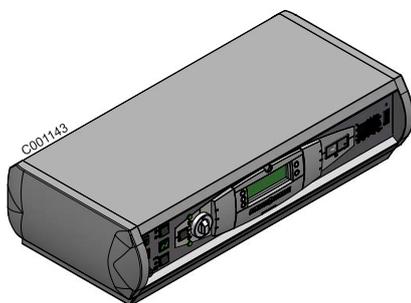


Tableau à poser - Colis MD1

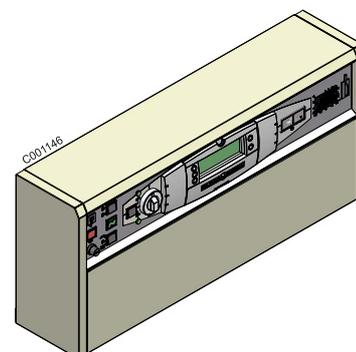


Tableau latéral - Colis MD138

### Tableau de commande B3

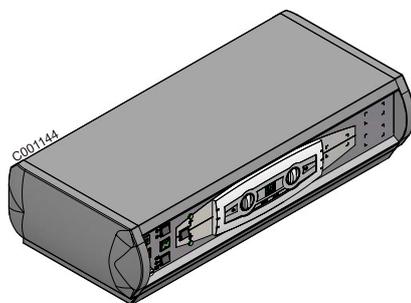


Tableau à poser - Colis MD3

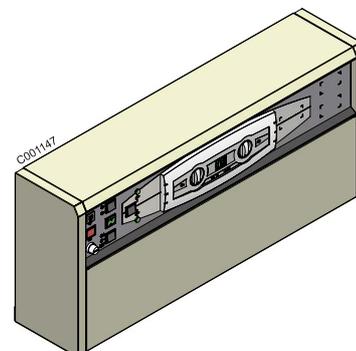


Tableau latéral - Colis MD140

Repères	Code	Désignation
		<b>Corps de chaudière</b>
1	82198912	Élément arrière complet
2	8219-8966	Élément intermédiaire spécial
3	8219-8976	Élément avant complet
4	8116-0571	Nipple
5	8219-8968	Tige d'assemblage complète 4 éléments
5	8219-8969	Tige d'assemblage complète 5 éléments
5	8219-8970	Tige d'assemblage complète 6 éléments
5	8219-8971	Tige d'assemblage complète 7 éléments
5	8219-8972	Tige d'assemblage complète 8 éléments
5	8219-8973	Tige d'assemblage complète 9 éléments
6.1	8202-0028	Bouchon 2 1/2" - 1/2"
6.2	8209-0049	Bouchon 2 1/2" - 1/2" - NL
6.3	94948080	Mamelon N 241 - 1/2"x1/4"
7	9536-5611	Doigt de gant Rp 1/2
8	8013-0028	Bouchon 2 1/2" - 1/2"
9	8553-5513	Bride départ 4 à 9 éléments
10.1	8553-5514	Bride retour 4 et 5 éléments
10.2	8553-5515	Bride de retour + répartiteur 6 à 8 éléments
10.3	8553-5516	Bride de retour + répartiteur 9 éléments
10.4	9754-9178	Contre-bride
11	9495-0249	Bouchon mâle 290 T9 - R 1 1/2
11.1	9501-4122	Joint pour bride
12	8104-8984	Charnière
13	8219-8916	Porte de ramonage
14	9425-0306	Protection porte de ramonage
15	9425-0305	Isolation porte de ramonage
16	9508-6032	Cordon Ø 10 silicone
17	9756-0203	Axe Ø 12x350
18	8219-8913	Buse Ø 180 complète
18	8219-8914	Buse Ø 200 complète
19	8219-0206	Tampon droit pour buse
20	8219-0207	Tampon gauche pour buse
21	8219-8953	Porte foyer ø 135 complète
22	9425-0303	Protection interne porte foyer
23	9425-0302	Protection porte foyer
24	9425-0301	Isolation porte foyer
25	8015-7700	Verre de voyant + joints
26	9757-0027	Bride regard
27	9495-0050	Bouchon 1/4"
28	8219-0539	Rampe de guidage pour porte foyer
29	8219-0017	Accélérateur de convection supérieur 410
29	8219-0018	Accélérateur de convection supérieur 570
30	8219-0019	Accélérateur de convection inférieur 412
30	8219-0020	Accélérateur de convection inférieur 572
31	8219-7724	Sachet visserie corps
32	8219-8957	Sachet vis porte foyer
33	9430-5027	Boite 0.3 kg enduit nipple

Repères	Code	Désignation
34	9428-5095	Mastic Novasil S 17
		<b>Autres</b>
50	9750-5025	Brosse
51	9750-5076	Tige de brosse 1000 mm
51	9750-5060	Tige de brosse 1300 mm
		<b>Châssis</b>
70	8553-7060	Châssis complet 4 éléments Colis FD 30
70	8553-7061	Châssis complet 5 éléments Colis FD 31
70	8553-7062	Châssis complet 6 éléments Colis FD 32
70	8553-7063	Châssis complet 7 éléments Colis FD 33
70	8553-7064	Châssis complet 8 éléments Colis FD 34
70	8553-7065	Châssis complet 9 éléments Colis FD 35
		<b>Isolation</b>
90	8553-5507	Isolation complète corps 4 éléments
90	8553-5508	Isolation complète corps 5 éléments
90	8553-5509	Isolation complète corps 6 éléments
90	8553-5510	Isolation complète corps 7 éléments
90	8553-5511	Isolation complète corps 8 éléments
90	8953-5512	Isolation complète corps 9 éléments
		<b>Habillage</b>
100	200005572	Habillage GT 334 - sauf : Chine
100	200005573	Habillage GT 335 - sauf : Chine
100	200005574	Habillage GT 336 - sauf : Chine
100	200005575	Habillage GT 337 - sauf : Chine
100	200005576	Habillage GT 338 - sauf : Chine
100	200005577	Habillage GT 339 - sauf : Chine
101	200005570	Panneau avant - sauf : Chine
101	200012251	Panneau avant - Chine
	200012791	Plaquette H - GT334 (Chine)
	200012792	Plaquette H - GT335 (Chine)
	200012793	Plaquette H - GT336 (Chine)
	200012794	Plaquette H - GT337 (Chine)
	200012795	Plaquette H - GT338 (Chine)
	200012796	Plaquette H - GT339 (Chine)
102	200004840	Traverse supérieure
103	200005571	Capot inférieur
104	200005032	Panneau arrière complet
105	200005033	Panneau latéral droit complet 4 éléments
105	200005034	Panneau latéral droit complet 5 éléments

Repères	Code	Désignation
105	200005035	Panneau latéral droit complet 6 éléments
105	200005036	Panneau latéral droit complet 7 éléments
105	200005037	Panneau latéral droit complet 8 éléments
105	200005038	Panneau latéral droit complet 9 éléments
106	200005039	Panneau latéral gauche complet 4 éléments
106	200005040	Panneau latéral gauche complet 5 éléments
106	200005041	Panneau latéral gauche complet 6 éléments
106	200005042	Panneau latéral gauche complet 7 éléments
106	200005043	Panneau latéral gauche complet 8 éléments
106	200005044	Panneau latéral gauche complet 9 éléments
107	200004830	Chapiteau arrière complet 4 éléments
107	200004831	Chapiteau arrière complet 5 éléments
107	200004832	Chapiteau arrière complet 6 éléments
107	200004833	Chapiteau arrière complet 7 éléments
107	200004834	Chapiteau arrière complet 8 éléments
107	200004835	Chapiteau arrière complet 9 éléments
108	200005045	Chapiteau avant complet
109	200005046	Sachet visserie
		<b>Chemin de câble</b>
110	200004849	Chemin de câbles 4 éléments
110	200004850	Chemin de câbles 5 éléments
110	200004851	Chemin de câbles 6 éléments
110	200004852	Chemin de câbles 7 éléments
110	200004853	Chemin de câbles 8 éléments
110	200004854	Chemin de câbles 9 éléments
111	200004841	Protection de câbles
		<b>Tableaux de commande</b>
		Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière.

# Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

## ■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

## ■ France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

## ■ Pologne

Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie.

## ■ Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

## ■ Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

## ■ Italie

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

## ■ Russie

Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie.

La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

## ■ Turquie

En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange.

## ■ Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

**Annexe**

Informations relatives aux dispositifs de chauffage des locaux

## Table des matières

<b>1 Informations spécifiques</b> .....	<b>3</b>
1.1 Recommandations .....	3
1.2 Données techniques .....	3
1.3 Mise au rebut et recyclage .....	4

# 1 Informations spécifiques

## 1.1 Recommandations



### Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

## 1.2 Données techniques

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

			GT 334	GT 335	GT 336
Chaudière à condensation			Non	Non	Non
Chaudière basse température <sup>(1)</sup>			Oui	Oui	Oui
Chaudière de type B1			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Non	Non
<b>Puissance thermique nominale</b>	$P_{rated}$	kW	90	115	150
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température <sup>(2)</sup>	$P_4$	kW	90,0	115,0	150,0
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température <sup>(1)</sup>	$P_1$	kW	28,2	36,0	47,0
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température <sup>(2)</sup>	$\eta_4$	%	85,8	86,4	86,5
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température <sup>(1)</sup>	$\eta_1$	%	89,8	90,1	90,4
<b>Consommation d'électricité auxiliaire</b>					
Pleine charge	$el_{max}$	kW	0,366	0,366	0,556
Charge partielle	$el_{min}$	kW	0,179	0,179	0,272
Mode veille	$P_{SB}$	kW	0,006	0,006	0,006
<b>Autres caractéristiques</b>					
Pertes thermiques en régime stabilisé	$P_{stby}$	kW	0,191	0,209	0,224
Émissions d'oxydes d'azote	NO <sub>x</sub>	mg/kWh	106	160	130
<b>Paramètres techniques obtenus en association avec le brûleur suivant :</b>			M301-2S	M302-2S	M302-3S
<p>(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.</p> <p>(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.</p>					

Tab.2 Paramètres techniques applicables aux dispositifs de chauffage des locaux par chaudière

			GT 337	GT 338	GT 339
Chaudière à condensation			Non	Non	Non
Chaudière basse température <sup>(1)</sup>			Oui	Oui	Oui
Chaudière de type B1			Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non

			GT 337	GT 338	GT 339
Dispositif de chauffage mixte			Non	Non	Non
<b>Puissance thermique nominale</b>	<i>Prated</i>	kW	185	230	280
Production de chaleur utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température <sup>(2)</sup>	$P_4$	kW	185,0	230,0	280,0
Production de chaleur utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température <sup>(3)</sup>	$P_1$	kW	57,7	72,3	87,9
Efficacité utile à la puissance thermique nominale et en régime haute température <sup>(4)</sup>	$\eta_4$	%	86,3	86,5	86,8
Efficacité utile à 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température <sup>(3)</sup>	$\eta_1$	%	89,8	90,7	90,8
<b>Consommation d'électricité auxiliaire</b>					
Pleine charge	<i>elmax</i>	kW	0,556	1,006	1,006
Charge partielle	<i>elmin</i>	kW	0,272	0,493	0,493
Mode veille	$P_{SB}$	kW	0,006	0,006	0,006
<b>Autres caractéristiques</b>					
Pertes thermiques en régime stabilisé	$P_{stby}$	kW	0,231	0,241	0,245
Émissions d'oxydes d'azote	NO <sub>x</sub>	mg/kWh	125	103	128
<b>Paramètres techniques obtenus en association avec le brûleur suivant :</b>			M302-4S	M302-5S	M302-5S
<p>(1) Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.</p> <p>(2) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.</p>					

**Voir**

Paramètres techniques relatifs aux pays listés dans le paragraphe 3.3.1 de la notice.

**Voir**

La quatrième de couverture pour les coordonnées de contact.

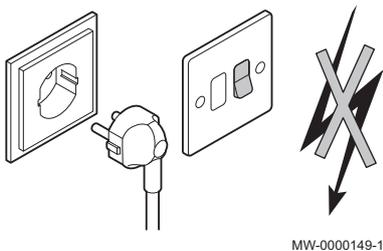
### 1.3 Mise au rebut et recyclage

Fig.1 Recyclage



MW-3000179-03

Fig.2 Coupure de l'alimentation électrique



MW-0000149-1

**Avertissement**

Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Procéder comme suit pour le démontage de la chaudière :

1. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
2. Fermer le dispositif d'alimentation de combustible en amont de la chaudière.
3. Débrancher les câbles des éléments électriques.
4. Couper l'alimentation en eau.
5. Vidanger l'installation.
6. Déposer le flexible de purge d'air au-dessus du siphon.
7. Déposer le siphon.
8. Déposer les conduits air / fumées.
9. Débrancher tous les tuyaux situés sous la chaudière.
10. Rebuter ou recycler la chaudière.







**DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S**



[www.dedietrich-thermique.fr](http://www.dedietrich-thermique.fr)  
 Direction des Ventes France  
 57, rue de la Gare  
 F- 67580 MERTZWILLER  
 ☎ +33 (0)3 88 80 27 00  
 📠 +33 (0)3 88 80 27 99

**REMEHA GmbH**



[www.remeha.de](http://www.remeha.de)  
 Rheiner Strasse 151  
 D- 48282 EMSDETTEN  
 ☎ +49 (0)25 72 / 9161-0  
 📠 +49 (0)25 72 / 9161-102  
 info@remeha.de

**DE DIETRICH**



[www.dedietrich-otoplenie.ru](http://www.dedietrich-otoplenie.ru)  
 129164, Россия, г. Москва  
 Зубарев переулок, д. 15/1  
 Бизнес-центр «Чайка Плаза»,  
 офис 309  
 ☎ +7 (495) 221-31-51  
 info@dedietrich.ru

**VAN MARCKE**



[www.vanmarcke.be](http://www.vanmarcke.be)  
 Weggevoerdenlaan 5  
 B- 8500 KORTRIJK  
 ☎ +32 (0)56/23 75 11

**NEUBERG S.A.**



[www.dedietrich-heating.com](http://www.dedietrich-heating.com)  
 39 rue Jacques Stas  
 L- 2010 LUXEMBOURG  
 ☎ +352 (0)2 401 401

**DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U.**



[www.dedietrich-calefaccion.es](http://www.dedietrich-calefaccion.es)  
 C/Salvador Espriu, 11  
 08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT  
 ☎ +34 935 475 850  
 info@dedietrich-calefaccion.es

**DE DIETRICH SERVICE**



[www.dedietrich-heiztechnik.com](http://www.dedietrich-heiztechnik.com)  
 ☎ Freecall 0800 / 201608

**WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG**



[www.waltermeier.com](http://www.waltermeier.com)  
 Bahnstrasse 24  
 CH-8603 SCHWERZENBACH  
 ☎ +41 (0) 44 806 44 24  
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846  
 📠 +41 (0) 44 806 44 25  
 ch.klima@waltermeier.com

**WALTER MEIER (Climat Suisse) SA**

[www.waltermeier.com](http://www.waltermeier.com)  
 Z.I. de la Veyre B, St-Légier  
 CH-1800 VEVEY 1  
 ☎ +41 (0) 21 943 02 22  
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846  
 📠 +41 (0) 21 943 02 33  
 ch.climat@waltermeier.com

**DUEDI S.r.l.**



[www.duediclima.it](http://www.duediclima.it)  
 Distributore Ufficiale Esclusivo  
 De Dietrich-Thermique Italia  
 Via Passatore, 12 - 12010  
 San Defendente di Cervasca  
 CUNEO  
 ☎ +39 0171 857170  
 📠 +39 0171 687875  
 info@duediclima.it

**DE DIETRICH**



[www.dedietrich-heating.com](http://www.dedietrich-heating.com)  
 Room 512, Tower A, Kelun Building  
 12A Guanghua Rd, Chaoyang District  
 C-100020 BEIJING  
 ☎ +86 (0)106.581.4017  
 +86 (0)106.581.4018  
 +86 (0)106.581.7056  
 📠 +86 (0)106.581.4019  
 contactBJ@dedietrich.com.cn

**BDR Thermea (Czech republic) s.r.o**



[www.dedietrich.cz](http://www.dedietrich.cz)  
 Jeseniova 2770/56  
 130 00 Praha 3  
 ☎ +420 271 001 627  
 info@dedietrich.cz

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

14/09/2015



300007638-001-03

**De Dietrich**

DE DIETRICH THERMIQUE  
 57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30